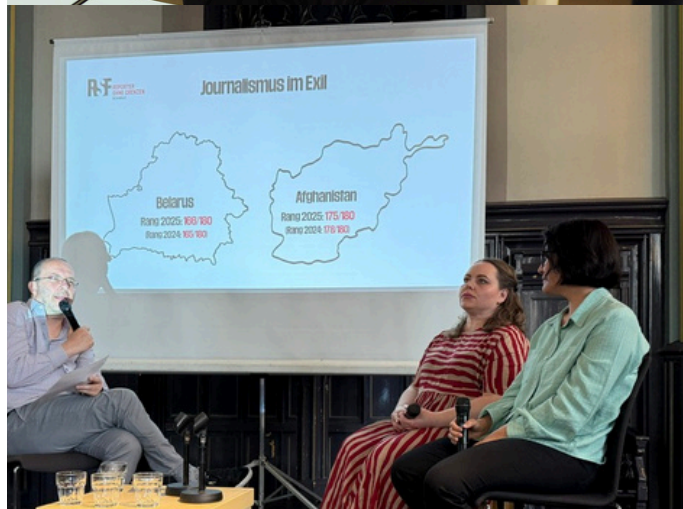




Rapport Annuel 2025

Reporters sans frontières Suisse

RSF EN BREF

Dans le monde

Basée à Paris, Reporters sans frontières (RSF) est une organisation non gouvernementale défendant la liberté d'informar et la protection des journalistes partout dans le monde. Ses sections à l'étranger, ses bureaux dans dix villes, dont Bruxelles, Washington, Londres et Taipei, et son réseau de correspondants dans 130 pays lui confèrent une forte capacité de mobilisation et d'interpellation ainsi qu'une influence sur le terrain comme dans les ministères et les enceintes où sont rédigées les normes sur la presse et Internet. RSF est dotée d'un statut consultatif auprès de l'ONU, de l'Unesco, du Conseil de l'Europe et de l'Organisation de la Francophonie. A l'occasion du renouvellement de son logo en 2020, Reporters sans frontières a choisi d'opérer désormais sous une seule et même « marque » – RSF –, commune à l'ensemble de l'organisation quelle que soit la langue du pays concerné (en allemand : « RSF Reporter ohne Grenzen »).

En Suisse

RSF Suisse est une section nationale de RSF. Créée en 1990 et constituée en association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse, elle est reconnue d'utilité publique par les autorités du canton de Genève où elle a son siège. Elle défend et promeut les actions et les campagnes de RSF en Suisse et développe ses propres initiatives. Elle est financièrement et juridiquement indépendante du siège central, mais fait statutairement partie de l'organisation.

RSF Suisse est certifiée par le label de qualité ZEWO depuis 2011. Cette certification a été renouvelée en 2023. Le label ZEWO atteste:

- d'un usage conforme au but de l'association, économique et performant des dons reçus ;
- d'informations transparentes et de comptes annuels certifiés ;
- de structures de contrôle indépendantes et appropriées ;
- d'une communication sincère et d'une collecte équitable des fonds.



A PROPOS DE RSF SUISSE

Fondée à Genève en 1990, la section suisse de Reporters sans frontières défend la liberté de la presse en Suisse et dans le monde.

35
ANS EN SUISSE

Sommaire

- 01 Le Classement mondial de la liberté de la presse
- 02 Les 35 ans de la section suisse
- 03 Gaza
- 04 Ukraine
- 05 Etats-Unis
- 06 Hong-Kong
- 07 Journée internationale des droits des femmes
- 08 Les médias de service public sous pression
- 09 Sur le front du droit
- 10 Nos principaux événements
- 11 Notre Fonds de soutien et de solidarité
- 12 Notre organisation
- 13 Nos finances

Classement mondial de la liberté de la presse 2025

01. LA LIBERTÉ DE LA PRESSE MENACÉE PAR LA FRAGILISATION ÉCONOMIQUE DES MÉDIAS

Comme chaque année, Reporters sans frontières a publié son Classement mondial 2025 à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le 3 mai. Les données recueillies par RSF ont révélé une tendance inquiétante au niveau mondial : la pression économique sur les médias s'est intensifiée dans presque tous les pays et menace la survie de nombreuses rédactions indépendantes.

En raison de cette pression économique croissante, qui s'ajoute à la pression politique et sociale, **la situation mondiale de la liberté de la presse en 2025 a été qualifiée pour la première fois depuis le début de notre classement en 2002 de globalement « difficile ».**

Dans 42 pays, qui représentent plus de la moitié de la population mondiale, la situation a même été jugée « très grave ». Le groupe de tête des pays où la situation de la liberté de la presse peut être qualifiée de « bonne » s'est réduit et ne comprenait plus que sept pays (**Norvège, Estonie, Pays-Bas, Suède, Finlande, Danemark et Irlande**).

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE MENACÉE PAR LA FRAGILISATION ÉCONOMIQUE DES MÉDIAS

En 2025, la **Suisse** a conservé, elle, la 9e place qu'elle occupait déjà l'année précédente et fait donc partie du groupe des pays où la situation de la liberté de la presse peut être qualifiée de « plutôt bonne ». Les principales lacunes restent les problèmes non résolus au niveau législatif, notamment en ce qui concerne l'article 47 de la loi sur les banques et la possible application du secret bancaire aux journalistes. Les mesures provisionnelles permettant le blocage préventif d'une contribution journalistique par un juge civil restent par ailleurs très prisées par divers plaignants et sont trop souvent accordées par des tribunaux qui peinent à reconnaître la pleine primauté de la liberté de la presse en tant que droit constitutionnel d'un rang juridique supérieur à la loi.

Sur le plan économique, la situation des médias suisses est restée extrêmement fragile. L'année 2025 aura notamment été marquée par l'annonce de la suppression de 900 équivalents plein temps d'ici à 2029 au sein de la SSR, découlant de la décision du Conseil fédéral – prise dans une logique de contre-projet à l'initiative « 200 francs ça suffit » – d'abaisser progressivement la redevance des ménages de 335.- francs aujourd'hui à 300.- à compter de 2029.

02. LES 35 ANS DE LA SECTION SUISSE

La section suisse de Reporters sans frontières a été créée à Genève en 1990. Pour marquer ce 35e anniversaire en 2025, notre organisation a présenté à deux reprises l'exposition itinérante « Photographier le monde de demain » créée par notre organisation mère en France qui fêtait, elle, ses 40 ans. A Berne au mois de juin, dans le cadre du True Story Festival, puis à Genève en novembre, durant la semaine des droits humains organisée par l'Université, le public a donc pu découvrir cette série de 40 images réalisées par des photographes du monde entier – dont le Zurichois Christian Bobst – sur trois thèmes distincts et pourtant étroitement reliés entre eux : l'environnement, les crises et l'exil. Plusieurs visites guidées de l'exposition ont été organisées par nos soins et le vernissage de l'exposition à Genève – en présence notamment de l'une des fondatrices de RSF Suisse, la photographe genevoise Anne-Marie Grobet – a permis au public de dialoguer avec Christian Bobst.



1990 - 2025

35 ans de défense de la liberté de la presse en Suisse.

03. GAZA

La guerre qui s'est poursuivie à Gaza a continué à mobiliser fortement les équipes de l'ensemble de l'organisation, en Suisse comme ailleurs, à travers notamment de nombreuses interventions dans les médias. Entre décembre 2024 et décembre 2025, RSF dénombrait **29 journalistes palestiniens tués** en raison de l'exercice de leur métier.

Dès le début des opérations, notre organisation a exigé le respect de la vie et de la sécurité des journalistes gazaouis, les seuls pouvant opérer dans la bande de Gaza. Elle a aussi réclamé que les médias internationaux puissent accéder au terrain et que les journalistes à Gaza puissent quitter le territoire s'ils le souhaitent et y rentrer ultérieurement. RSF a vivement critiqué les campagnes de propagande menées par les autorités israéliennes pour jeter le discrédit sur les journalistes gazaouis en les faisant passer pour des terroristes du Hamas et justifiant ainsi par avance leur assassinat.

RSF a également dénoncé le fait que le Hamas a exercé des pressions et intimidations à l'encontre de journalistes gazaouis.

04. UKRAINE

RSF Suisse a également continué à dénoncer la situation en Ukraine, où l'armée russe cible toujours les reporters. En 2025, trois journalistes y ont été tués par des attaques de drones russes.

Les photoreporters indépendants Antoni Lallican et Georgiy Ivanchenko ont été ciblés alors qu'ils étaient en reportage, équipés de leurs appareils photos et de leurs gilets pare-balles, le 3 octobre, près de Komychouvakha, une commune dans l'est de l'Ukraine. Antoni Lallican a été tué sur le coup et Georgiy Ivanchenko a été amputé d'une jambe.

Vingt jours plus tard, le 23 octobre, à Kramatorsk, ville de l'est de l'Ukraine, les journalistes ukrainiens Alyona Hramova et Yevhen Karmazine ont été tués par une frappe de drone russe, qui a grièvement blessé leur collègue Oleksandr Kolytchev.

A la fin de l'année 2025, 48 professionnels de l'information étaient détenus dans les prisons russes, dont 26 Ukrainiens.

3

Journalistes tués en 2025

48

Journalistes détenus en Russie

05. ETATS-UNIS

L'arrivée de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis a eu un impact majeur sur la situation de la liberté de la presse dans ce pays. Très vite, le nouveau président a pris une série de mesures contre lesquelles RSF s'est élevée avec force, en particulier la suppression du financement des médias publics internationaux (Voice of America, Radio Free Europe/Radio Liberty, Radio Free Asia), mais aussi les restrictions d'accès à la Maison-Blanche des correspondants d'AP au motif qu'il se refusaient à adopter la nouvelle dénomination du Golfe d'Amérique en lieu et place du Golfe du Mexique. La section suisse a aussi fait part à la présidente de la Confédération Karin Keller-Suter des préoccupations suscitées par l'interview donnée par celle-ci au Temps,

dans laquelle elle montrait de la compréhension pour les critiques émises par le vice-président américain J.D. Vance à l'encontre de la conception européenne de la liberté d'expression, lors de la Conférence de Munich.

06. HONG-KONG

RSF Suisse a protesté contre la condamnation en décembre 2015, au terme d'un simulacre de procès, du fondateur du quotidien Apple Daily Jimmy Lai pour infractions à la loi draconienne sur la sécurité nationale de Hong Kong. Jimmy Lai, lauréat du prix RSF pour la liberté de la presse, est détenu sans interruption depuis décembre 2020. Soumis à l'isolement et à des conditions de détention sévères, il n'a droit qu'à 50 minutes d'"exercice" par jour dans une cage métallique, ce qui a entraîné un grave détérioration de son état de santé.

07. JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2025, RSF Suisse a mis en lumière les défis persistants auxquels sont confrontées les femmes journalistes en Suisse et dans le monde.

Le mouvement **#MeToo** a indéniablement marqué un tournant dans la libération de la parole au sein de la profession mais les inégalités et les menaces persistent. En Suisse, des associations et des mouvements se sont développés afin d'améliorer les conditions de travail des femmes et des personnes issues de minorités de genre au sein de la profession.

08. LES MÉDIAS DE SERVICE PUBLIC SOUS PRESSION

En juillet 2025, RSF a publié un rapport sur les pressions qui pèsent sur les médias de service public au sein des 27 pays de l'Union européenne, ainsi qu'au Royaume-Uni et en Suisse. Cette analyse comparative fait clairement ressortir ce qui est en jeu dans le maintien ou l'affaiblissement de leur financement. Il s'agit de l'existence même d'un paysage médiatique fort, construit sur des valeurs de pluralisme, de fiabilité et d'indépendance éditoriale.

« En 2018 encore, 71,6 % des votants suisses ont rejeté l'initiative « No Billag ». Le pays constitue ainsi un exemple remarquable en Europe, qui montre qu'une forte mobilisation citoyenne peut sauver la radiodiffusion publique », relevait RSF Suisse lors de la présentation de ce rapport. C'était quelque huit mois avant la votation du 8 mars 2026 sur l'initiative, lancée par les mêmes milieux que « No Billag », demandant la réduction de moitié du budget de la SSR et finalement rejetée par près de 62% des votants.

SWISSINFO

RSF Suisse s'est engagé contre la suppression de la moitié du budget de Swissinfo et du financement suisse de TV5 Monde et de 3Sat. Ces mesures étaient comprises dans le programme d'allègement budgétaire présenté aux chambres par le Conseil fédéral. La section suisse de RSF a été l'une des organisations partenaires de la pétition lancée par le syndicat de l'audiovisuel SSM et appuyée en particulier par l'Organisation des Suisses de l'étranger. Relayée par le réseau international de RSF, la pétition a été déposée en décembre 2025, munie de plus de 17'000 signatures. En décembre, le Conseil national rejetait ces mesures, suivi par le Conseil des Etats en mars 2026.

09. SUR LE FRONT DU DROIT

POURSUITES LANCÉES CONTRE DES MÉDIAS PAR SWISSMEDIC

RSF Suisse a demandé l'abandon des poursuites judiciaires pour violation de l'interdiction de la publicité pour les médicaments lancées par Swissmedic contre plusieurs quotidiens en Suisse alémanique. Ceux-ci se sont vu reprocher leurs articles traitant du succès de produits amincissants tels qu'Ozempic ou Wegovy. Pour notre organisation, une information journalistique sur de tels produits est parfaitement légitime et ne saurait être soumise aux mêmes règles que la publicité.

DÉCISION DU TRIBUNAL FÉDÉRAL SUR LE SECRET DES SOURCES

RSF Suisse a salué la décision de principe du Tribunal fédéral rendue en février 2025 en matière de protection du secret des sources des journalistes et des collaborateurs des médias. Selon cet arrêt, les motivations qui poussent un informateur à renseigner les médias sont sans conséquence sur la protection du secret des sources : celle-ci doit rester intangible même si le comportement de la source est critiquable, voire illégal. Dans le cas précis, les échanges de courriels entre le patron du groupe Ringier, Marc Walder, et le responsable de la communication de l'ancien conseiller fédéral Alain Berset au moment de la crise sanitaire, n'ont donc pas pu être utilisés par le Ministère public de la Confédération dans son enquête sur les « Corona Leaks ».

PERQUISITION À INSIDE PARADEPLATZ

En été 2025, le domicile et les locaux professionnels du responsable du site d'information sur la place financière zurichoise Inside Paradeplatz, Lukas Hässig, ont été perquisitionnés. Le journaliste est soupçonné d'avoir utilisé, dans des investigations remontant à une dizaine d'années et en violation de l'article 47 de la loi fédérale sur les banques, des données bancaires illégalement soustraites avant de lui être remises. La perquisition a été déclarée illicite quelques semaines plus tard par un tribunal zurichois, qui l'a jugée contraire à la liberté de la presse, mais la cour suprême du canton de Zurich n'en a pas moins ordonné au Ministère public de poursuivre l'enquête contre le journaliste. RSF Suisse a condamné avec la plus grande vigueur les poursuites judiciaires lancées contre Inside Paradeplatz et espère que l'affaire débouchera, au final, sur une jurisprudence écartant clairement l'application de l'article 47 aux journalistes travaillant conformément aux règles déontologiques et utilisant pour ce faire toutes les informations dont ils ont pu prendre connaissance, dès lors qu'elles présentent un intérêt public.

JOURNALISTES AGRESSÉS

Deux journalistes de Watson ont été agressés par plusieurs jeunes hommes lors des émeutes, fin août à Lausanne, ayant suivi la mort de Marvin, un adolescent en scooter qui a brutalement chuté en tentant d'échapper à un contrôle de police. Les deux journalistes ont reçu des coups au visage après avoir été sommés de montrer leur matériel. RSF Suisse a condamné ces violences et ces intimidations et attend de la justice – saisie d'une plainte pénale par l'une des deux victimes – qu'elle agisse avec la plus grande diligence. Les violences physiques perpétrées par des manifestants à l'encontre de journalistes ou de photographes de presse restent heureusement rares en Suisse. Il n'en va pas de même des violences verbales. Selon une étude réalisée sur mandat de l'Office fédéral de la communication et publiée en septembre 2025, 60% des journalistes ont été confrontés au moins une fois sur une durée d'un an à des propos haineux ou à des insultes dans l'exercice de leur travail journalistique.

10. NOS PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

- 3 MAI** **Journée mondiale de la liberté de la presse :** A l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, RSF Suisse a coorganisé, avec le Club suisse de la presse et la Fondation Hirondelle, une table ronde à Lausanne sur le thème « Les faits, boucliers de la démocratie ». Le Classement mondial de la liberté de la presse, publié ce jour-là, a été présenté à cette occasion. Les trois organisations ont également tenu un stand le samedi 3 mai, jour de marché, sur la Place de la Palud, au cœur de la ville de Lausanne, afin d'échanger avec le public sur l'importance d'une information fiable pour le bon fonctionnement d'une démocratie.
- Le même jour, RSF Suisse a également organisé, en collaboration avec le quotidien Der Tages-Anzeiger, une « matinée » au Théâtre du Neumarkt à Zurich, réunissant notamment des journalistes en exil en Suisse pour parler des difficultés à informer sur les zones de crise.
- 7 JUIN** **Presstival :** En partenariat avec le Club suisse de la presse, la Fondation Hirondelle, l'Union internationale de la presse francophone et la Press Emblem Campaign, RSF Suisse a animé, dans le cadre du Presstival, premier festival de journalisme en Suisse romande, un espace dédié au journalisme en exil et aux « trous noirs de l'information », donnant à entendre des voix de Gaza, de Russie et d'Ukraine, du Sahel et des Kurdes de Turquie.
- MARS** **Présence au FIFDH :** La présidente de RSF Suisse Isabelle Cornaz a participé à un événement dans le cadre du Festival du film et forum international sur les droits humains de Genève (FIFDH). Prévu initialement comme une visite guidée de Cologny destinée à mettre en évidence la concentration d'oligarques et de « super-riches » dans cette banlieue chic de Genève, mais interdit sous cette forme par la commune, l'événement a dû être redimensionné. Il a été suivi d'un débat sur le thème « Jusqu'où va la liberté d'expression ? », auquel la présidente a pris part. L'interdiction de l'événement par la commune a été jugée ultérieurement illégale par la justice genevoise.

AUTRES ÉVÉNEMENTS

RSF Suisse a également participé à des panels organisés par Operation Libero à Berne et le Films for Future Festival à Zurich.

COMMUNICATION ET MÉDIAS

A partir de 2025, notre visibilité sur les réseaux sociaux s'est accrue, avec un nombre plus grand de publications. Par ailleurs, notre newsletter paraît désormais à la fin de chaque mois, et le journal Le Temps a proposé à Denis Masmajan et Isabelle Cornaz de tenir une chronique un lundi par mois dans le journal, sur une thématique en lien avec la liberté d'expression. En 2025, 7 chroniques ont été publiées et cette initiative se poursuit en 2026.

11. NOTRE FONDS DE SOUTIEN ET DE SOLIDARITÉ

Au cours de l'année 2025, le Fonds a répondu favorablement à 3 demandes pour des dépenses totales de **9806.-** francs, soit :

- **2'000** francs en faveur d'une journaliste biélorusse réfugiée en Suisse pour une aide à la poursuite d'une activité journalistique
- **4'806** francs en faveur d'un journaliste kurde réfugié en Suisse pour du matériel informatique également destiné à la poursuite d'une activité journalistique
- **3'000** francs en faveur d'un média en ligne romand, destinés à lui permettre de faire face aux fréquentes attaques judiciaires dont il est l'objet.

9806.-

ALLOUÉS EN 2025

3

DEMANDES SOUTENUES

12. NOTRE ORGANISATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 10 juin 2025 au musée Photo-Élysée à Lausanne. Elle a été suivie d'une visite guidée de l'exposition consacrée au photographe américain Tyler Mitchell.

COMITÉ

Le comité s'est réuni à quatre reprises, dont trois fois en ligne. Sascha Buchbinder a rejoint le comité en 2025. Au 31 décembre 2025, celui-ci était composé des membres suivants :

- Isabelle Cornaz, présidente
- Camille Andres
- Mehdi Atmani
- Sascha Buchbinder
- Zeynep Ersan, trésorière
- Federico Franchini
- Andrea Kucera
- Tasha Rumley
- Gaëtan Vannay

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le secrétariat général est toujours dirigé par Denis Masméjan, employé à 100%. Le bureau de Zurich est occupé par Valentin Rubin, Policy & Advocacy Manager, également à 100%. RSF Suisse a engagé Sophie Sager d'abord comme stagiaire universitaire à Genève à 80% à compter du 1er janvier, puis comme chargée de projet à 60% dès le 1er juillet.

CONTACT

Reporters sans frontières Suisse
Quai Ernest-Ansermet 20
CH-1205 Genève

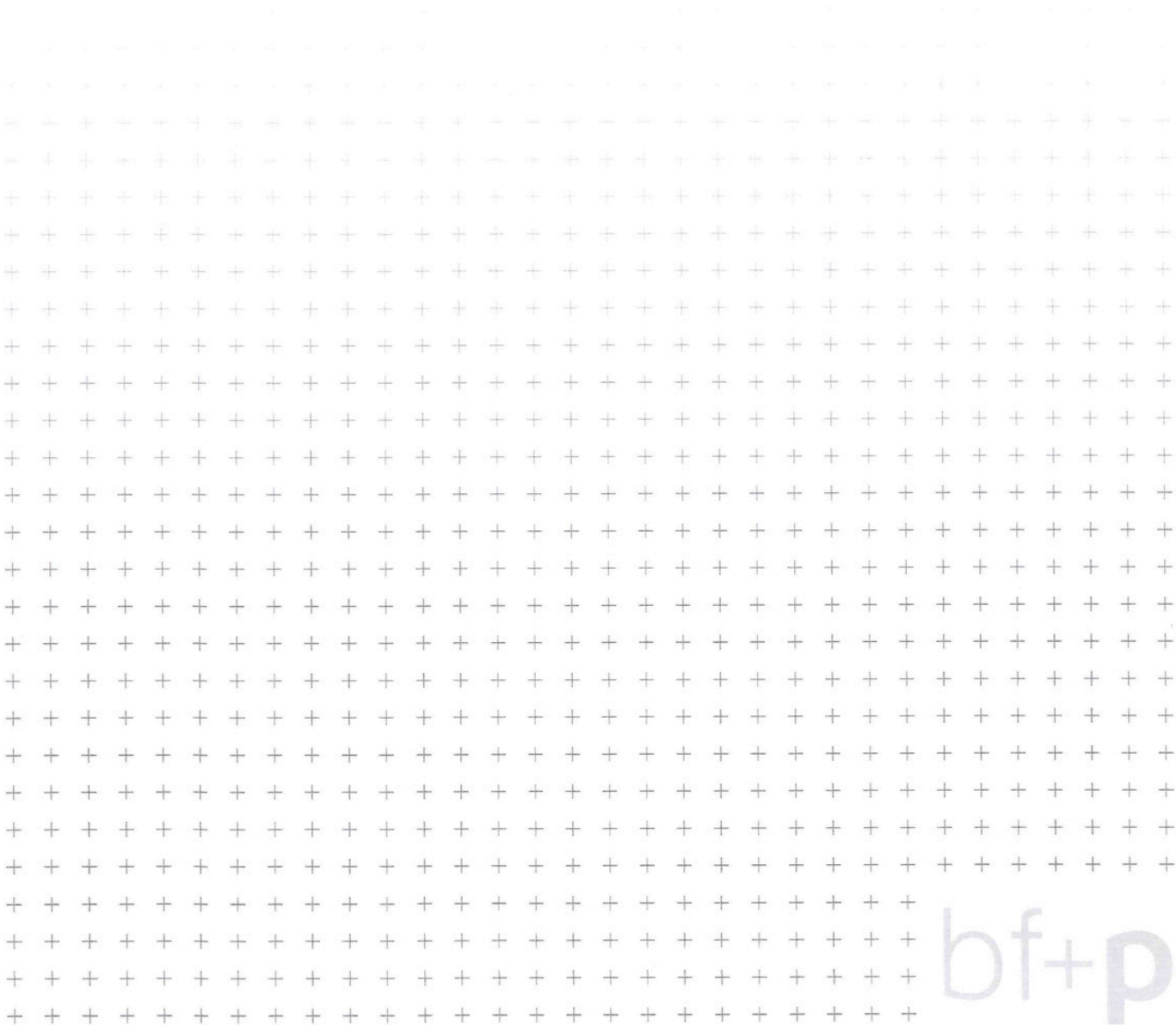
info@rsf-ch.ch
www.rsf-ch.ch

13. NOS FINANCES

bonnefouspartners

REPORTERS SANS FRONTIERES SECTION SUISSE, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les
comptes annuels au 31.12.2025



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale de l'Association Reporters sans Frontières, Genève

En notre qualité d'organe de révision, et en vertu du mandat que vous nous avez confié, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association REPORTERS SANS FRONTIERES- SECTION SUISSE pour l'exercice 2025 arrêté au 31 décembre.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels, présentant des capitaux propres de CHF 197'174.18, ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Genève, le 16 avril 2026.

bonnefouspartners audit sa



Corinne Dumonthay
Expert-réviseur agréé ASR
Réviseur responsable



Baligh Rais
Expert-réviseur agréé ASR

Annexe: Comptes annuels (le bilan, le compte de résultat, l'annexe et la proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan).

REPORTERS SANS FRONTIERES - SECTION SUISSE
GENEVE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025 ET 2024

	2025	2024
	CHF	CHF
<u>ACTIF</u>		
<u>ACTIF CIRCULANT</u>		
Caisse	218,10	68,10
Postfinance	96 120,80	114 129,83
Banque BCGE	656 194,96	459 812,69
PayPal (Internet)	16 347,25	5 244,66
Total liquidités	768 881,11	579 255,28
Actifs transitoires	684,50	2 423,50
Total actif circulant	684,50	2 423,50
 TOTAL ACTIF	 769 565,61	 581 678,78
<u>PASSIF</u>		
<u>CAPITAUX ETRANGERS</u>		
Passifs transitoires	2.a 6 247,45	1 164,05
Total capitaux étrangers	6 247,45	1 164,05
<u>FONDS AFFECTES</u>		
Fonds de soutien	2.b 11 580,34	19 386,39
Don libre d'une fondation	30 000,00	-
Fonds réserve pour développements futurs	2.c 524 563,64	383 061,65
Total des fonds affectés	566 143,98	402 448,04
<u>FONDS PROPRES</u>		
Capital de l'association	178 066,69	175 221,59
Résultat de l'exercice	19 107,49	2 845,10
Total fonds propres	197 174,18	178 066,69
 TOTAL PASSIF	 769 565,61	 581 678,78

REPORTERS SANS FRONTIERES - SECTION SUISSE
GENEVE

COMPTE DE RESULTAT 2025 ET 2024

	1.1.2025 au 31.12.2025 CHF	1.1.2024 au 31.12.2024 CHF
Annexe		
Cotisations	39 995,32	39 650,00
Total cotisations	39 995,32	39 650,00
Dons reçus (sans affectation spécifique)	160 299,99	134 215,33
Dons reçus	30 000,00	0,00
Total dons libres	190 299,99	134 215,33
Partage succession 1	255 082,75	87 194,45
Partage succession 2	0,00	80 000,00
Total succession	255 082,75	167 194,45
Ventes albums	17 151,67	17 043,85
Publication guide pratique droit des médias	190,19	639,32
Subvention Ville de Genève	0,00	160,00
Autres revenus de projets	11 262,50	1 045,26
	28 604,36	18 888,43
TOTAL DES PRODUITS	513 982,42	359 948,21

REPORTERS SANS FRONTIERES - SECTION SUISSE
GENEVE

COMPTE DE RESULTAT 2025 ET 2024

		1.1.2025 au 31.12.2025 CHF	1.1.2024 au 31.12.2024 CHF
	Annexe		
Production Newsletter		746,43	547,39
Charges de projets		4 464,37	3 542,80
Frais de distribution album RSF international		2 693,47	2 299,90
Promotion, publicité		586,39	0,00
Frais 35e		6 299,11	0,00
Aides aux journalistes étrangers	2.b	9 806,05	14 455,85
Total des charges directes		24 595,82	20 845,94
Salaires et charges sociales		270 852,24	202 382,94
Autres frais de personnel		3 050,32	2 890,09
Total des charges de personnel		273 902,56	205 273,03
Frais de locaux		11 000,00	11 000,00
Frais de bureau		3 219,50	3 115,40
Autres charges d'exploitation		2 541,02	7 594,94
Frais conseil international		2 013,41	944,76
Frais certification ZEWO		540,50	540,50
Promotion, communication et publicité		1 412,90	1 320,00
Frais informatiques		1 545,93	3 019,99
Site Internet		219,60	2 104,89
Honoraires audit et cotisations		3 712,49	3 701,57
Frais de l'assemblée générale et du comité		4 182,79	95,90
Indemnité présidence		1 500,00	1 000,00
Conseil et développement		20,00	0,00
Frais bancaires		772,47	619,59
Total des charges d'exploitation		32 680,61	35 057,54
TOTAL DES CHARGES	2.f	331 178,99	261 176,51
RESULTAT AVANT MOUVEMENT DES FONDS		182 803,43	98 771,70
Dotations aux fonds affectés		(287 082,75)	(171 414,45)
Utilisation de fonds affectés		123 386,81	75 487,85
Total mouvements des fonds affectés	p.7	(163 695,94)	(95 926,60)
RESULTAT DE L'EXERCICE		19 107,49	2 845,10

REPORTERS SANS FRONTIERES - SECTION SUISSE
GENEVE

VARIATION DU CAPITAL

<u>EXERCICE 2025</u>	1.1.2025 au	Attributions	Utilisations	31.12.2025
	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital de l'Association	178 066,69		19 107,49	197 174,18
Résultat de l'exercice		19 107,49	(19 107,49)	0,00
	178 066,69	19 107,49	0,00	197 174,18

<u>EXERCICE 2024</u>	1.1.2024 au	Attributions	Utilisations	31.12.2024
	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital de l'Association	175 221,59		2 845,10	178 066,69
Résultat de l'exercice		2 845,10	(2 845,10)	0,00
	175 221,59	2 845,10	0,00	178 066,69

**REPORTERS SANS FRONTIERES - SECTION SUISSE
GENEVE**

VARIATION DES FONDS AFFECTES

<u>EXERCICE 2025</u>	01.01.2025	Attributions	Utilisations	31.12.2025
	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds de soutien	19 386,39	2 000,00	(9 806,05)	11 580,34
Don Fondation Richterich	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
Réserve pour développements futurs	383 061,65	255 082,75	(113 580,76)	524 563,64
	402 448,04	287 082,75	(123 386,81)	566 143,98

<u>EXERCICE 2024</u>	01.01.2024	Attributions	Utilisations	31.12.2024
	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds de soutien	29 622,24	4 220,00	(14 455,85)	19 386,39
Ukraine	4 000,00	0,00	(4 000,00)	0,00
Réserve pour développements futurs	272 899,20	167 194,45	(57 032,00)	383 061,65
	306 521,44	171 414,45	(75 487,85)	402 448,04

**REPORTERS SANS FRONTIERES - SECTION SUISSE
GENEVE**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2025

1. Principes comptables utilisés

Les comptes annuels 2025 sont établis en conformité avec les prescriptions légales et respectent les principes suisses d'établissement régulier des comptes annuels. Ils suivent également les Swiss GAAP RPC, en particulier la Swiss GAAP RPC 21, de façon à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Les principes suivants ont été utilisés dans les comptes annuels :

Les actifs et passifs de l'Association sont portés au bilan à la valeur qu'ils représentent à la date du bilan.

Il n'y a aucune valeur en monnaie étrangère ni de placement à terme ou titres de placements.

Les disponibilités et créances sont en Francs Suisses (CHF) à leur valeur nominales, sans abattement.

Des actifs et passifs transitoires ont été comptabilisés afin de respecter le principe de délimitation.

Les immobilisations corporelles sont de peu de valeur et les acquisitions sont ordinairement portées directement à charge de l'exercice en cours.

2. Commentaires sur les comptes annuels

a) Passifs transitoires

Les passifs transitoires sont composés d'une provision pour prime.

b) Fonds de soutien

Le fonds de soutien a été doté d'une attribution de Troinex de CHF 2'000.- en 2025 . Les dépenses en faveur des journalistes réfugiés en Suisse se sont élevées à un montant total de CHF 9'806,05.

c) Fonds réserve pour développements futurs développement futurs

Au 31.12.2025, RSF Suisse participait à une succession non partagées. Au cours de l'exercice sous revue, l'organisation a reçu la somme totale de CHF 255'082,75 en provenance de cette succession. Des dépenses de CHF 113'580,76.- ont été couvertes par l'utilisation de ce Fonds.

d) Répartition des charges par fonction

Un tableau est présenté en page 7.

e) Prestations des bénévoles

L'aide fournie par des bénévoles peut être évaluée à 130 heures, et a concerné des tâches administratives.

3. Moyenne annuelle des emplois à plein temps

Le nombre d'emploi à plein temps ne dépasse pas 10.

4. Autres informations

En 2025, RSF Suisse participait à deux successions dont le partage est en cours.

REPARTITION DES CHARGES PAR FONCTION

Ce tableau est établi selon les critères de la fondation ZEWO.

	2025	Charges de collectes de fonds et publicité			Charges administratives		
	CHF	Coût des projets	CHF	Charges de collectes de fonds et publicité	CHF	Charges administratives	CHF
Production Newsletter	746,43	100%	746,43	100%	547,39	100%	547,39
Guide pratique droit des médias	0,00	100%	0,00	100%	0,00	100%	0,00
Charges d'obtention des financements	4 464,37	100%	4 464,37	100%	3 542,80	100%	3 542,80
Frais de distribution album RSF int.	2 693,47	100%	2 693,47	100%	2 299,90	100%	2 299,90
Promotion, publicité	586,39	100%	586,39	100%	0,00	100%	0,00
Frais 35e	6 299,11	100%	6 299,11	100%	0,00	100%	0,00
Aides aux journalistes étrangers	9 806,05	100%	9 806,05	100%	14 455,85	100%	14 455,85
Total des charges DIRECTES	24 595,82		14 789,77		6 390,09		0,00
Salaires et charges sociales GE	161 345,71	75%	121 009,28	10%	16 134,57	15%	24 201,86
Salaires et charges sociales ZH	109 506,53	90%	98 555,88	10%	10 950,65	100%	3 050,32
Autres frais de personnel	3 050,32						
Total des charges de personnel	273 902,56		219 565,16		27 085,22		27 252,18
Frais de locaux	11 000,00	75%	8 250,00	10%	1 100,00	15%	1 650,00
Frais de bureau	3 219,50	75%	2 414,63	10%	321,95	15%	482,93
Frais conseil international	2 013,41					100%	2 013,41
Autres charges d'exploitation	2 541,02					100%	2 541,02
Frais certification ZEWO	540,50					100%	540,50
Promotion, communication et publicité	1 412,90					100%	1 412,90
Frais informatique	1 545,93					100%	1 545,93
Site Internet	219,60	50%	109,80	50%	109,80	100%	3 712,49
Honoraires	3 712,49					100%	4 182,79
Conseil international	4 182,79					100%	1 500,00
Indemnité présidence	1 500,00					100%	20,00
Conseil et développement	20,00					100%	772,47
Frais bancaires	772,47					100%	18 941,54
Total des charges d'exploitation	32 680,61		10 774,43		2 964,65		46 193,71
TOTAL DES CHARGES	331 178,99		240 145,63		44 839,64		

2024	CHF	Coût des projets	CHF	Charges de collectes de fonds et publicité	CHF	Charges administratives	CHF
	547,39	100%	547,39	100%	11 000,00	75%	8 250,00
	0,00	100%	0,00	75%	3 115,40	15%	467,31
	3 542,80	100%	3 542,80	100%	944,76	100%	944,76
	2 299,90	100%	2 299,90	100%	7 594,94	100%	7 594,94
	0,00	100%	0,00	100%	540,50	100%	540,50
	0,00	100%	0,00	100%	1 320,00	100%	3 019,99
	14 455,85	100%	14 455,85	50%	2 104,89	100%	3 701,57
	0,00	100%	0,00	100%	95,90	100%	95,90
	0,00	100%	0,00	100%	1 052,45	100%	1 000,00
	619,59	100%	619,59	100%	0,00	100%	619,59
	35 057,54		11 639,00		3 783,99		19 634,56
	261 176,51		190 769,60		30 412,37		39 994,54